



# Unité d'Accueil Temporaire (UAT)

## CONTACT & ADRESSE

Mme Mélissa Claivaz  
Coordinatrice  
Fondation de Verdeil  
Unité d'Accueil Temporaire  
Rue de la Chapelle 5  
1860 Aigle



coordinatrice : 076 363 50 48  
équipe UAT : 079 257 39 62



melissa.claivaz@verdeil.ch

[www.verdeil.ch](http://www.verdeil.ch)

## PRÉSENTATION

L'Unité d'Accueil Temporaire est une structure de relève parentale, relais momentané pour des familles qui vivent au quotidien avec des enfants et/ou adolescents entre 0 et 18 ans en situation de handicap ou bénéficiant de prestations spécialisées.

Dans un environnement adapté, l'UAT propose un encadrement professionnel par une équipe pluridisciplinaire. Les activités sociales, culturelles et sportives sont adaptées aux capacités, aux besoins et aux envies de chacun.

L'accompagnement se fait en collaboration étroite avec les familles et avec les différents partenaires du milieu scolaire, social et de la santé.

## INSCRIPTION

Une fois l'accès aux prestations validé (commission d'accès Pro-Infirmis & OSPES), les parents peuvent contacter l'UAT pour une première visite et transmettre les informations nécessaires au suivi de l'enfant. Ils peuvent ensuite inscrire leur enfant selon leurs besoins et l'octroi de prestations, en accord avec la coordinatrice de la structure.

L'inscription se fait par la plateforme informatisée de l'OSPES ([www.vd.ch](http://www.vd.ch)) (tél. 021 316 54 00). Accès à la plateforme informatisée : [www.uat.ciad.ch](http://www.uat.ciad.ch)

Les modifications d'inscriptions ou les annulations sont à annoncer 5 jours à l'avance (exigence de l'OSPES). À défaut, elles seront facturées, sauf en cas de maladie.

En cas d'événement particulier, l'UAT se réserve le droit de fermer. Cette mesure reste exceptionnelle.

## TRANSPORT

L'UAT n'organise pas de transport. Les parents s'organisent eux-mêmes pour amener et venir rechercher leur enfant.



# Unité d'Accueil Temporaire (UAT)

## HORAIRES D'OUVERTURE ET DE FERMETURE

### Période scolaire

Lundi	Fermé
Mardi	Fermé
Mercredi	11h30 – 18h00
Jeudi	Fermé
Vendredi	11h30 – 18h00

### Week-end : ouverture 2 fois par mois

Du vendredi 11h30 au dimanche 17h00.  
(Se référer au calendrier des ouvertures)

### Vacances scolaires

Pendant les vacances scolaires, il y a deux horaires différents selon les semaines choisies :

- **Semaine A**  
4<sup>ème</sup> semaine de juillet, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> semaine d'août  
Ouverture non-stop sur ces 3 semaines, du 1<sup>er</sup> lundi à 8h00 au dernier dimanche à 18h00, nuits comprises.
- **Semaine B**  
2<sup>ème</sup> semaine de Noël, Relâches de février, 2<sup>ème</sup> semaine de Pâques, 3 premières semaines de juillet, 1<sup>ère</sup> semaine des vacances d'octobre  
Ouverture en journée uniquement sur les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis de 8h00 à 18h00. Les weekends sont fermés.

### Fermeture de l'UAT

- La 1<sup>ère</sup> semaine des vacances de Pâques
- La dernière semaine des vacances d'été
- La deuxième semaine des vacances d'automne
- La semaine entre Noël et Nouvel-An
- Les jours fériés, sauf le 1<sup>er</sup> août

## TARIFS DE PRISE EN CHARGE

Demi-journée (jusqu'à 4 heures, sans repas)	CHF 10.00
Journée (y compris repas)	CHF 16.00
Nuit et 24 heures (avec 2 repas)	CHF 20.00

- + Participation facturée en fonction du montant de l'allocation impotence
- + Participation facturée en fonction du montant du supplément pour soins intenses

